LECTURE ÉTRANGÈRE

Pie IX, pape incommode

Pie IX a été béatifié en 2000, l'année du Jubilé, le même jour que Jean XXIII. Cette double béatification, voulue par Jean-Paul II, a été contestée. Un jeune historien italien raconte le difficile parcours de cette béatification.

Pie IX, pape de 1846 à 1878, a accompli une œuvre doctrinale considérable. Il a été le premier pape à condamner le communisme, il a défini le dogme de l'Immaculée Conception, il a condamné les erreurs modernes en matière de philosophie et de théologie par l'encyclique *Quanta Cura* et son célèbre complément, le *Syllabus*. Il a réuni le concile œcuménique du Vatican, premier de l'époque moderne depuis le concile de Trente, où sera défini, notamment, le dogme de l'infaillibilité pontificale. Son œuvre pastorale ne fut pas moins importante. Entre autres, le rétablissement de la hiérarchie ecclésiastique dans plusieurs pays protestants (Angleterre, Pays-Bas, Écosse). Il a aussi posé les fondements de ce qui deviendra l'Action catholique et il a donné un formidable essor aux missions sur les cinq continents.

Bouleversements politiques

Mais Pie IX fut aussi confronté en Italie, durant tout son pontificat, à des bouleversements politiques considérables. Lors de la révolution romaine de 1848, il doit fuir Rome pendant deux ans. Par la suite, confronté à l'irrésistible mouvement d'unification de l'Italie, il perd, un à un, tous les États pontificaux. Finalement, en 1870, c'est Rome même qui est perdue et le Pape se retrouve « prisonnier au Vatican ». La réconciliation définitive entre le Saint-Siège et l'État italien n'interviendra que sous le pontificat de Pie XI, avec les accords du Latran signés en 1929.

Cet arrière-plan politique dramatique explique, en partie, que malgré des pétitions importantes pour demander l'ouverture du procès de béatification de Pie IX, celle-ci tardera à venir. Léon XIII, successeur de Pie IX, n'osa pas le faire. Son successeur, Pie X, le fera en 1907. Comme le souligne Fabrizio Cannone, cette décision est prise *« à un moment où s'initie en Italie une voie de pacification progressive et de normalisation des rapports entre l'État et l'Église »*.

L'*iter* de la procédure de béatification durera près d'un siècle. Plus que dans d'autres causes, les postulateurs et les avocats devront argumenter, exposer, répondre à des objections. La *Positio super virtutibus*, publiée en 1963, mettait en relief, à partir de témoignages, l'exercice héroïque des vertus (théologales et cardinales) par Pie IX. Mais il fallut une *Nova positio* (1963) et une *Novissima positio* (1984) pour répondre aux objections faites par le Promoteur général de la foi.

Deux opposants

Sans entrer dans le détail de la procédure, qu'établit avec précision Fabrizio Cannone, on relèvera encore que Jean-Paul II, par prudence, a institué, en 1986, une Commission spéciale pour faire la lumière sur certains points discutés et se prononcer sur l'opportunité. Fabrizio Cannone donne le nom de cinq membres de cette commission, présidée par le cardinal Stickler. Il faut ajouter un septième nom, celui de Mgr Gherardini, alors consulteur auprès de la Congrégation pour les Causes des saints. À l'issue de ses travaux, cette commission se prononça sur l'opportunité de la béatification. Fabrizio Cannone nous dit que le père Martina, le principal historien italien de Pie IX, fut le seul à voter contre (p. 387). En fait, il faut compter un autre opposant : le chanoine Roger Aubert, éminent historien belge, lui aussi auteur d'un ouvrage important sur le pontificat de Pie IX. Jean-Paul II sembla impressionné par ces votes négatifs. La cause de béatification fut paralysée pendant treize ans, jusqu'à ce que le pape passe outre et proclame enfin Pie IX bienheureux en 2000.

Fabrizio Cannone, en conclusion de son ouvrage, estime qu'en béatifiant Pie IX, Jean-Paul II a voulu honorer les vertus du pape et mettre en lumière son exemple. Mais cette béatification a aussi *« une valeur herméneutique forte »* : *« béatifier Pie IX veut dire (...) que toutes les nouveautés qui ont été promues dans l'Église et par l'Église ces 50 dernières années n'entendent pas annuler ou méconnaître le précédent magistère ecclésiastique, mais doivent être reçues, par les fidèles catholiques, en stricte dépendance et continuité avec celui-ci »*. **Yves CHIRON**

Fabrizio Cannone, *Il Papa scomodo. Storia & retroscena della beatificazione di Pio IX*, Edizioni Ares (Via A. Stradivari, 7 – 20131 Milan), 440 p., 24 €.

RELIGION

Bénie par la Croix

Christophe Kruijen

La récente polémique sur les mortifications que s'imposait Jean-Paul II, passé soudain de « superpape » de la modernité aux oubliettes « médiévales » (ce terme est revenu sous bien des plumes ignorantes) montre à quel point des pans entiers de l'univers catholique ont disparu à la façon dont les Anciens l'affirment de l'Atlantide. Or comme la réparation, dont elle se distingue, l'expiation est un des territoires de ce continent englouti. Il faut donc savoir gré à Christophe Kruijen de nous montrer sa place dans la méditation, les écrits et surtout dans la prière et la vie de sainte Thérèse-Bénédicte de la Croix. La réflexion de la grande philosophe et mystique chrétienne non seulement montre le réalisme de la prise en compte du mal et de son scandale « théologique », infiniment plus grave que son scandale pour l'humanité, mais aussi la force de l'espérance chrétienne de la victoire du Christ sur lui, et qu'il n'y a pas de plus beau désir que de s'y associer en participant au mystère pascal du Sauveur. Dans un monde d'autant plus tourmenté par ce scandale du mal qu'il a perdu à la fois les mots pour le dire et l'espérance pour l'affronter, ce livre participe à la proposition d'une réponse chrétienne forte parce que vraie. **Antoine Rizzo**

Tempora, 246 p., 25 €.

BON DE COMMANDE (en achetant vos livres avec ce bon de commande, vous soutenez L'Homme Nouveau)

À retourner accompagné de votre règlement à : **Artège VPC - 11, rue du Bastion Saint-François - 66000 Perpignan**

ou commande par téléphone : **04 34 88 14 00** (du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30)

Avec ce bon de commande, vous pouvez vous procurer l'ensemble des livres, CD et DVD présentés dans les différents numéros de L'Homme Nouveau.

Mes coordonnées

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Mode de règlement

☐ Par chèque bancaire ou postal à l'ordre d'**Artège VPC**

☐ Par carte bancaire n° ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐

Date de validité ☐☐☐☐ N° de contrôle* ☐☐☐

* Notez ici les 3 derniers chiffres qui figurent près de votre signature au dos de votre carte.

Signature :

Titre principal de l'ouvrage & Auteur	Qté	Prix
Frais de port (France métropolitaine) (pour l'étranger et les Dom-Tom: nous consulter)		5,90 €

Total à régler : ..... €

Retrouvez de nombreuses autres idées de livres, CD et DVD sur : www.librairiecatholique.com

Société Artège VPC - SARL au capital de 85 000 € - RCS Perpignan 479 370 470. **Mentions CNIL** : les informations que vous communiquez sur votre bon de commande sont destinées en interne au bon traitement de votre commande. Elles peuvent être communiquées à des organismes en relation contractuelle avec Artège VPC sauf opposition de votre part. Droit d'accès et de rectification selon les termes de l'article 27 de la Loi du 6 janvier 1978.